

# VISITE DE TERRAIN AUTOUR DE LA REVITALISATION DU VISTRE (30) ANIMÉE PAR CAROLINE KANEL DE L'EPTB DU VISTRE

Compte-rendu de la sortie du 3 décembre 2019



Journée organisée avec le soutien de :

→ Voir le film réalisé par Simon Popy (président FNE LR) lors de cette visite du 03/12/19 présentant l'intérêt de cette démarche notamment pour mieux gérer le risque inondation (~ 2 min) :

<https://www.youtube.com/watch?v=tr4b0nHsLuA>

## PRÉSENTATION DE L'EPTB

Le Syndicat du Vistre et le Syndicat des Nappes Vistrenque et Costières vont fusionner au 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour devenir une structure unique, l'EPTB Vistre Vistrenque (Établissement Public Territorial de Bassin).

Un SAGE va également être approuvé sur ce territoire en janvier.

La compétence « gestion des milieux aquatiques » est déléguée à l'EPTB mais les collectivités ont pour l'instant gardé la compétence « prévention des inondations » notamment du fait du gros travail engagé par Nîmes Métropole sur ces questions.

cf. <http://www.revitalisationduvistre.fr/>

## PREMIER ARRET - CAISSARGUES - LE VISTRE CANALISÉ

Historiquement, on se trouvait dans une plaine marécageuse avec un Vistre en tresse. C'était une rivière de très bonne qualité, très poissonneuse.

Les aménagements ont commencé au Moyen-Âge avec le creusement d'un nouveau lit pour créer le canal du Vistre. Il y avait un moulin tous les 2 km et pour qu'ils puissent fonctionner il a fallu aménager un bief. Les moulins ont été alimentés jusqu'au 18<sup>ème</sup> siècle. Le tracé du Vistre actuel correspond au bief donc perché par rapport au lit du Vistre originel.

Après la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, gros travaux de recalibrage et de nettoyage de la rivière. Politique « d'assainissement » des terres agricoles pour nourrir les gens. Travaux de création de fossés, d'abaissement de la nappe, de creusement de la rivière. Le fonction hydraulique et le paysage ont été fortement modifiés.

Une deuxième campagne a été menée pour rectifier la rivière et enlever les méandres. Une série de merlon a été installée tout le long de la rivière réalisée avec des matériaux de curage de la rivière pour faciliter les écoulements (merlon fragile, rien à voir avec une digue). De ce fait, il faut maintenant 3h pour que l'eau arrive du Caylar là où elle mettait 3 jours avant. Pas de réflexion globale ni de solidarité amont-aval. À noter que la dernière crue date de 2005 soit suffisamment lointaine pour ne plus être dans les mémoires de la population et des élus.

De plus, la qualité des eaux est très dégradée. Il n'y a plus de ripisylves, plus de biodiversité, de l'urbanisation et de l'agriculture intensive. La rivière était en « hors classe » et le SDAGE a fixé l'objectif d'atteinte du bon état pour 2027. À noter que la qualité de l'eau est passée à l'état « médiocre » du fait de la limitation des intrants agricoles et de l'amélioration du fonctionnement des stations d'épurations (notamment celle de Nîmes qui traite le phosphore). Les rejets de ces dernières permettent d'ailleurs le maintien de l'eau en été : il y a un soutien d'étiage constant dans le Vistre alors qu'il ne devrait pas y avoir d'eau en été.

Ainsi, dans les années 90 une structure gestionnaire à l'échelle du bassin versant a été créée et des travaux ont été engagés pour ralentir les écoulements et améliorer la qualité de l'eau : environ 10 km de cours d'eau ont été revitalisés et de prochains travaux sont prévus sur Caissargues. À l'issue des travaux, il y aura 15km continu de cours d'eau revitalisés.

Ici on parle de renaturation ou de revitalisation et pas de restauration car il est impossible de retrouver l'état initial du cours d'eau : la nappe est trop profonde maintenant et il n'y a plus de zones humides.

Concernant le risque inondation, une politique de réduction de la vulnérabilité est mise en place pour les communes volontaires, uniquement pour sécuriser les bâtiments publics. Il s'agit du programme « Vistre à l'abri ». pas de politique de suppression d'habitats.

Débit d'étiage : 0.4 m <sup>3</sup> /s
Débit débordant : 50 m <sup>3</sup> /s
Crue centennale : 400 m <sup>3</sup> /s



## DEUXIÈME ARRET - MILHAUD - TRAVAUX RÉALISÉS EN 2016

→ 4 km de revitalisation pour redonner à la rivière un fonctionnement naturel malgré la profondeur de la nappe.

### Premier principe : redonner des méandres

Beaucoup de contraintes qui ont conditionné le tracé : ponts, réseaux d'irrigation et de gaz , routes, voies ferrées, forage pour l'alimentation en eau potable, vestige de campement néolithique, etc.

### Deuxième principe : reformer le lit

Resserrer le lit de la rivière et avoir une forme de lit variable avec des pentes variables pour favoriser la biodiversité.

L'emprise foncière a été possible en faisant tout à l'amiable.

Un chemin de promenade (en cours de création) a été associé aux travaux pour ouvrir le site au public afin de favoriser la réappropriation sociale.

Une pêche électrique a été réalisée cet été avec la fédération de pêche du Gard qui a montré qu'a priori les travaux ont eu un impact positif (à confirmer par une nouvelle pêche) : retour d'espèces qui n'étaient plus recensées et qui n'étaient pas du tout attendues là. Présence d'hotus, anguilles, carpes, barbeaux, etc. Pas encore de brochets qui est l'espèce indicatrice. Présence d'espèces invasives comme l'Écrevisse américaine ou la Jussie (herbier pour les poissons et les tortues).

### Troisième principe : adoucir le profil de pente pour reconnecter la rivière à son lit majeur

Végétalisation de plus en plus minimaliste : plantation au minimum avec des essences locales. À noter que les plantations ne prennent pas forcément comme prévu contrairement à ce qui s'installe naturellement.



## TROISIÈME ARRET - BOUILLARGUES - TRAVAUX RÉALISÉS EN 2004

Ce projet constitué l'une des 3 opérations pilotes et a été très soutenu par l'Agence de l'Eau.

Avant se trouvait 5ha de bassin de lagunage. Quand la station d'épuration a été mise en service, l'espace s'est trouvé disponible. Il s'agissait d'un site très intéressant car moins contraint que le précédent.

Les méandres ont été créés sur des terrains neufs et ça a bien marché.

Ici, pas de maîtrise foncière mais des conventions avec les propriétaires.

Cette ripisylve les pieds dans l'eau est un cas unique sur le département.

Le castor est arrivé dès 2010 : présence de 6 à 7 barrages de castors sur le site.

À l'époque le site a été très aménagé (génie végétal) mais depuis la nature a repris ses droits. Cette politique très interventionniste était à la mode à l'époque mais maintenant les pratiques ont évoluées (cf. site de Milhaud).

